

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**  
**CNW, code 70**  
**Hebdos régionaux des Laurentides**

**Le BAPE enquête sur les effets potentiels du projet d'exploitation  
d'une mine et d'une usine de niobium à Oka  
sur les eaux de surface et les eaux souterraines ainsi que sur leurs utilisations**

Québec, le 8 décembre 2004 – Le 26 novembre dernier, le ministre de l'Environnement, M. Thomas J. Mulcair, donnait au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) le mandat de tenir une enquête sur les effets potentiels du projet d'exploitation d'une mine et d'une usine de niobium à Oka sur les eaux de surface et les eaux souterraines ainsi que sur leurs utilisations.

La commission d'enquête du BAPE devra examiner les effets potentiels :

- du pompage des eaux souterraines sur la quantité et la qualité de ces eaux, ainsi que sur le niveau des eaux de surface ;
- de la variation du niveau des eaux souterraines pouvant résulter de leur pompage sur les différents usages de ces eaux, notamment sur les usages agricoles ;
- de l'entreposage des résidus miniers dans les fosses et le parc à résidus sur la qualité des eaux souterraines et des eaux de surface ;
- de l'entreposage des résidus miniers et des scories dans les galeries souterraines sur la qualité des eaux souterraines ;
- du rejet des eaux d'exhaure sur la qualité des eaux du ruisseau Rousse et sur l'utilisation de ces eaux à des fins d'irrigation.

Le président du BAPE, M. André Harvey, a confié la responsabilité de cette enquête à M. Joseph Zayed. Il est à souligner que c'est M. Zayed qui a présidé, en 2002, la commission d'enquête du BAPE qui a analysé les effets potentiels, sur l'environnement et sur la santé publique, de la radioactivité résultant de l'exploitation d'une mine et d'une usine de niobium par Niocan inc. Le rapport du BAPE devra être déposé au ministre de l'Environnement au plus tard le 31 mars 2005. Dès que les modalités de cette enquête seront arrêtées, elles seront diffusées par voie de communiqué.

**La documentation rendue disponible**

Le BAPE rendra accessible le plus rapidement possible, la documentation relative à ce dossier. Cette documentation sera mise à la disposition de la population dans les centres de documentation du BAPE à Québec, à la bibliothèque centrale de l'Université du Québec à Montréal, de même que dans des centres de consultation régionaux qui seront ouverts à cet effet. Les documents pourront être consultés en tout temps dans le site Internet du BAPE à l'adresse [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca).

Pour obtenir plus d'information, les personnes intéressées peuvent communiquer avec M<sup>me</sup> Louise Bourdages, conseillère en communication, en composant le (418) 643-7447 poste 532 ou, sans frais, le 1 800 463-4732. Vous pouvez également joindre la commission par courrier électronique à l'adresse suivante : [Oka-eaux@bape.gouv.qc.ca](mailto:Oka-eaux@bape.gouv.qc.ca).

– 30 –

Source : Louise Bourdages, conseillère en communication